



Déclaration pour les besoins du Club Canin Canadien

- *Un juge de paix, un notaire ou un commissaire à l'assermentation doit légaliser l'affidavit.*
- Le timbre ou le sceau du signataire doit figurer sur l'affidavit.

À SAVOIR

DANS L'AFFAIRE DE la Loi sur la généalogie des animaux

Je, _____
Nom au complete (sans initiales) Numéro d'adhésion au CCC (le cas échéant)

de _____
Adresse postale (y compris numéro et rue, route rurale, concession et site) Numéro d'appartement

_____ () _____
Ville Province Code Postal Indicatif régional et numéro de téléphone

PRÊTE SERMENT ET DÉCLARE SOLENNELLEMENT QUE :

DÉCLARÉ SOUS SERMENT devant moi

dans la (le) _____ de _____
Ville, village, etc. Nom de la ville, du village, etc.

dans la (le) _____ de _____
Comté, municipalité régionale, etc. Nom du comté, de la municipalité régionale, etc.

ce _____ de _____, _____
jour mois année

 Signature du juge de paix, notaire ou commissaire à l'assermentation

 Signature de la personne faisant la déclaration

 Timbre ou nom et titre en lettres moulées